JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL B

N° 2354 du 30 juin 2022

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activités d'interventions orthopédagogique précoce, de soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par la psychomotricité et de soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par l'orthophonie - Agrément.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2022, un agrément conditionné a été accordé à Madame Marie GILSON, située au 15, rue de Messancy, L-4962 Clemency pour l'exercice des activités « Soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par la psychomotricité et Intervention orthopédagogique précoce ».

L'agrément non-conditionné a pris cours le 1er avril et arrive à échéance le 31 décembre 2022.

L'agrément est enregistré sous le numéro **SPP/024-01/2022.**